

FORMATIONs

ARES

2014-2015

anIMER

ENSEIGNER

EDUQUER



Octobre 2014



INTRODUCTION

La formation ? Un paysage en refondation.

Le paysage de la formation dans l'enseignement catholique évolue et se modifie d'année en année.

Les personnels de vie scolaire ont vu l'apparition d'un nouveau Certificat de Qualification professionnelle « Educateur de vie scolaire ». Ils verront dans le courant de l'année 2015 l'arrivée d'un CQP « Coordinateur de vie scolaire ». Cette nouvelle fonction se situera entre l'éducateur de vie scolaire et le RVS.

Ainsi de nouveaux métiers se créent et de nouvelles formations vous seront peu à peu proposées.

Les enseignants connaissent aussi des évolutions dans leur métier en perpétuelle transformation. Concentration, attention, motivation, intelligences multiples : chaque jour les découvertes des neurosciences apportent un étayage à ces théories et montrent l'utilité de les utiliser au service des élèves.

Depuis plusieurs années maintenant l'ARES construit son offre de formation pour répondre à ces besoins et à ces évolutions. Cette année encore, vous trouverez dans ce catalogue l'ensemble de nos compétences, classées par ordre alphabétique, permettant aux établissements et à tous les professionnels pédagogiques et éducatifs de l'enseignement catholique de répondre aux défis de leur temps.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir une proposition de formation personnalisée que ce soit en intra, en inter ou en stage.

Dans ce paysage en refondation, nous restons fidèles à notre mission première : l'accompagnement des personnes et des équipes.

Pierre Santini
Secrétaire général.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET :

Organisation

Afin de permettre la transparence et la clarté des décisions, la prise en compte des différents aspects d'une situation, une bonne connaissance mutuelle des différents acteurs concernés, l'ARES s'appuie sur une gestion collaborative entre son conseil d'administration et ses salariés.

Le développement du programme d'éducation à la diversité multiculturelle Alter égaux - une école des différences - A Classroom of Difference™ est privilégié et développé, tant auprès de l'institution Enseignement catholique qu'auprès de nouveaux publics (enseignement public, secteur social,...).

Deux journées « Grand Angle » sont organisées chaque année en région afin de proposer aux établissements scolaires une ouverture sur de nouvelles perspectives, une prise de recul sur les pratiques pédagogiques et éducatives.

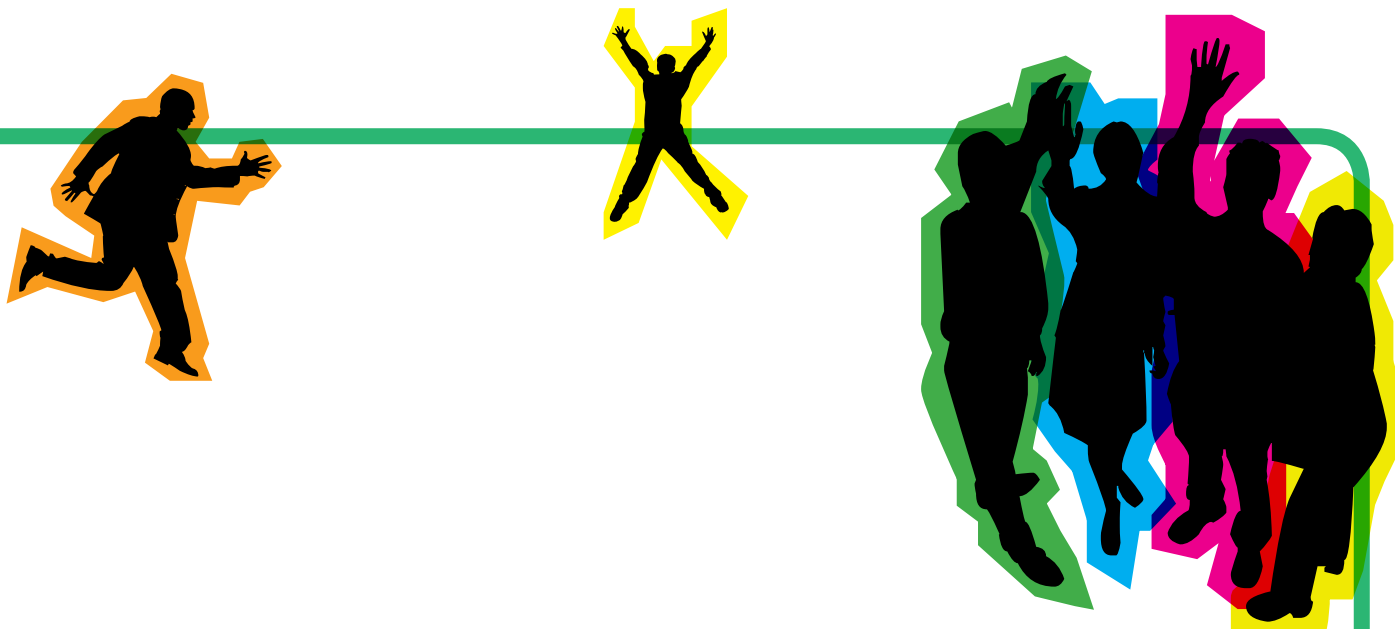
Une analyse collective des pratiques de formation est régulièrement proposée aux formateurs afin de mutualiser leurs compétences et de les rassembler autour de ce qui constitue les valeurs de l'ARES.

Communication

Pour rendre l'ARES visible et développer sa communication, une lettre d'information est envoyée périodiquement par courriel aux adhérents, formateurs et tout partenaire effectif ou potentiel.

En réponse à l'actualité, aux préoccupations dans les domaines pédagogique et éducatif ou pour présenter des actions concrètement mises en place dans des établissements, des A3 sont régulièrement publiés et transmis aux adhérents ou à l'ensemble des établissements scolaires.

Le site internet de l'ARES est un outil qui doit favoriser l'augmentation du nombre de nos interlocuteurs, le développement d'interactions, l'organisation de nouveaux échanges, une meilleure connaissance de l'association et ses propositions.



L'organisation annuelle d'une opération « portes ouvertes », la participation à divers salons et forums, nationaux ou locaux, permettent une meilleure connaissance de l'ARES par le public, nous donnent des ouvertures vers de nouveaux partenariats et de nouveaux axes de formation à développer.

L'élargissement des propositions de formation aux établissements du premier degré s'appuie sur des réseaux repérés ou mis en place, sur des partenariats avec les directions diocésaines ou les organisations de chefs d'établissements.

L'identification des collectivités territoriales, la communication de l'ARES auprès d'elles, la veille sur les « priorités » de l'Etat, permettent d'adapter les propositions de formations au public et aux besoins de ces collectivités.

Mutualisation

L'ARES entretient une « posture de veille » afin d'anticiper les thématiques nouvelles, de repérer les expérimentations innovantes, de mutualiser ses découvertes.

Des établissements « expérimentaux » mettent en œuvre nos dispositifs innovants, permettent à nos pratiques de s'enrichir, et donnent ainsi matière à la publication d'écrits.

Le Conseil Pédagogique synthétise les problématiques travaillées à l'ARES et prend des décisions dans les domaines de la pédagogie, de la recherche, du développement.

L'ARES encourage ses adhérents à travailler en réseau sur des projets innovants similaires, et les soutient. Elle favorise ainsi une synergie entre des établissements.

NOS VALEURS (projet de l'ARES 2013-2018)

L'ARES s'enracine dans une culture associative militante construite par des hommes et des femmes qui adhèrent à une manière d'être et de faire qui révèle ce à quoi l'on tient : le bon sens réaliste, la simplicité, le souci éducatif.

En écho aux valeurs fondamentales de la congrégation des Pères de Timon-David, sa tutelle, fondée sur la forte conviction que l'Autre est mon égal, l'ARES se veut :

- Une association où chacun est accueilli sans à priori et reconnu dans sa singularité et dans son désir de se construire.
- Une association où chacun est appelé à rencontrer l'autre et à l'accepter dans sa différence pour un enrichissement mutuel.
- Une association où le questionnement permanent permet d'oser la recherche, la créativité et l'innovation dans les domaines pédagogique, éducatif et organisationnel.
- Une association où le travail d'équipe permet de construire dans la confiance et la convivialité une intelligence collective par le partage.

Pour parvenir à ces finalités, l'ARES organise, communique et mutualise au moyen d'un organisme de formation qui accompagne des personnes et des équipes, et anticipe dans les domaines pédagogique, éducatif et social.

QUELQUES PUBLICATIONS

Nos derniers A3

- Février 2013 : Le climat scolaire
- Novembre 2013 : Quoi de neuf à l'ARES



Pour toute commande de publication, veuillez contacter Corinne MARIE, tel : 01 49 88 87 10 ou commandez sur le site

Paru

Aux éditions Chronique Sociale

- «La vie scolaire, un service à part entière ou entièrement à part», coordination J.Y.Robin et G.Houdeville. 2013
- «Le climat scolaire : pour une école bientraitante», M.O.Le Masson. 2014
- «Un souffle nouveau pour le collège», édité par le Secrétariat Général de l'EC auquel l'ARES a participé à la réflexion et à l'écriture.



NOS SAVOIR-FAIRE

En intra ou en inter

Refonder l'école ne se fera pas ailleurs qu'au plus près du terrain.

En ce sens, l'ARES fidèle à ses convictions et à sa capacité d'anticiper et d'accompagner, est présente depuis 40 ans auprès des équipes qui souhaitent développer des compétences communes.

Le contexte de la refondation de l'école invite à la réflexion collective et permet à l'Enseignement catholique de réaffirmer sa spécificité et sa liberté dans le développement de projets innovants.

La formation en intra permet de faire passer le même message auprès de tous, de construire ensemble, à partir d'une même réalité et à partir de la confrontation des points de vue.

Certaines actions peuvent être commandées par plusieurs établissements, en inter-établissements, notamment pour les établissements en réseau, ou parce que vous rencontrez des thématiques communes (et vous pouvez ainsi réduire le coût).

Carole LUCAS, responsable pédagogique, se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez pour la formation de votre équipe éducative et pédagogique.

Après un ou plusieurs entretiens, une proposition pédagogique vous est adressée. Lorsqu'elle est validée, elle devient la base sur laquelle le formateur pressenti prépare le contenu et le déroulement de la journée avec vous. Le formateur établit alors un programme. A l'issue de la journée, il transmet un compte-rendu qu'il vous appartient de diffuser à votre équipe.

C'est sur la base de ces éléments que la réflexion peut se poursuivre en intra, sans le formateur.

Dans certains cas, c'est la logique de l'accompagnement d'une équipe qui prévaudra.

L'ARES a développé des champs d'expertise que nous vous présentons dans les pages qui suivent.

TARIFS FORMATION

Chaque établissement adhérent bénéficie de réductions sur les tarifs de journée de formation dans l'établissement.

BASE TARIFAIRE :

1 journée de 6 heures

1 formateur / 25 personnes maxi

- Tarif adhérent : 1150 € TTC*

- Tarif non adhérent : 1250 € TTC*

**Tous nos tarifs s'entendent hors frais de transport et d'hébergement.*

Dégressivité possible au-delà de 2 jours, nous consulter.

Vous adresser à Carole Lucas,
Responsable pédagogique des intras

Mobile : 06 80 47 67 37

Mail : carole.lucas@ares.asso.fr



a comme

Accompagnement (page 6)
Accompagnement Personnalisé (page 6, 20)
Adolescent (page 22)
Alternance (page 6)
Analyse de pratiques Alter-Egaux (page 8)
Apprentissage (page 10)
Apprentissage par compétences (page 10, 20)
Attention (page 10)
Audit (page 11)
Autorité (page 11)
AVS (page 11)

B comme

BAFA (page 12)
Belieforama (page 7)
BPJEPS (page 13)

C comme

Changements
CFA (page 6)
Chef d'établissement (pages 17, 18, 24)
Citoyenneté (page 17)
Climat scolaire (page 18)
Coopération (page 13)
Compétences (page 8)
Communication (page 6)
Concentration (page 10)
CQP Palier 2 (page 26)
Croyances (page 7)

D comme

Délégués de classe (page 13)
Différences (page 7)
Digital Natives (cf Nouveau public)
Discrimination (page 7)
Diversité (page 7)
Diplôme Universitaire (page 20)

e comme

EAAD (page 20)
Educateur (pages 10, 19)
Education à la paix (page 20)
Emotions (page 20)
Emploi du temps (page 18)
Enfants (page 22)
Equipe de direction (pages 13, 18, 24)
Enseignant (page 18, 20)
Evaluation (page 8)

F comme Famille

Gestion du temps (page 18)

G comme

H comme

Handicap (page 9)
Hétérogénéité (page 18)

I comme

Intelligences Multiples (page 21)
Intériorité (page 21)
Internat (page 21)

J comme

Jeunes (page 22)
Judiciarisation (page 25)

K**L**

comme

Laïcité (page 7)
 Leadership
 (pages 13, 18, 24)
 Lycées (page 22)

M

comme

Management (pages 13, 18, 24)
 Master RVS (page 20)
 Méditation (page 19)
 Métier (page 24)
 Morale
 Motivation (Page 10)
 Mutations

N

comme

Nouveaux
 publics (page 24)

O

comme

Organisation
 des cursus
 (pages 6, 20)
 Orientation
 (page 24)

P

comme

Paix (page 18)
 Parents
 Pastorale (page 25)
 Pédagogie (page)
 Personnel vie
 scolaire débutant
 (page 25)

Posture profes-
 sionnelle (page 28)
 Professeur
 principal (page 28)
 Projet (d'établis-
 sement, d'école,
 de vie scolaire...)
 (page 28)

Q

comme

Questionner les pratiques

R

comme

Réformes (pages 6, 20)
 Règlement intérieur
 (page 29)
 Religions (page 7)
 Rythmes scolaires
 (page 29)

S

comme

Sanction éducative
 (page 29)
 Stress (pages 19, 29)

V

comme

Vie scolaire
 (page 29)
 VAE (page 14)

T

comme

Temps (pages 18, 24)
 Travail d'équipe (page)
 Tutorat (page 20)

W**U****Y****Z****X**



ALTER-ÉGAUX



POUR FAVORISER UN CLIMAT PROPICE AUX APPRENTISSAGES

En formant les équipes éducatives à l'animation d'ateliers adaptés à chaque âge, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

En équipe éducative :

- Identifier ce qui dans l'organisation de l'école et le travail d'équipe favorise un climat propice à l'accueil de chacun et à la prise de responsabilité dans le groupe.
- Mieux gérer les conflits liés au rejet de l'autre, aux difficultés de communication, à la banalisation de l'agression verbale et/ou physique.
- Identifier dans les pratiques quotidiennes ce qui dans les postures favorise un climat serein pour apprendre.
- Découvrir une pédagogie active et dynamique avec une proposition d'outils concrets à utiliser dans votre classe et dans l'établissement, en fonction de vos besoins.

Pour que l'enfant ou le jeune soit capable de :

- Développer son intelligence émotionnelle.
- Écouter sans juger.
- Prendre conscience de son identité pour mieux respecter l'autre.
- Renforcer son estime de lui-même.
- Sortir d'une pensée stéréotypée généralisante pour favoriser l'accueil de la diversité et de la complexité.
- Développer son esprit critique, sa capacité à se positionner dans le groupe.
- Développer la conscience de sa responsabilité dans le groupe.

Pour que la classe soit capable de :

Développer un plan d'actions qui permette à chacun de prendre sa place dans le groupe et qui donne les moyens de vivre le droit à l'erreur et d'exprimer ses émotions.

Modalités :

- Groupe de volontaires (8 à 20 personnes maxi, enseignants et/ou personnels d'éducation).

Jours 1 et 2 :

- Alternance de mises en situations, de temps de relecture des situations et apports sur les concepts.
- Les mises en situations sont destinées à un public adulte en vue d'identifier les enjeux de la formation pour soi-même et pour les autres.

Jour 3 :

- Une mallette pédagogique adaptée aux différentes tranches d'âge, pour la classe et le hors-classe.
- Mises en situations d'activités de la mallette.
- Découverte de pratiques.



UNE MÉTHODE ACTIVE, EXPÉRIENTIELLE

Qui permet de vivre des situations en milieu protégé et de les transférer au contexte du travail,

Qui s'appuie sur l'intelligence du groupe,

Qui interroge les représentations et les postures.





POUR ÉTABLIR UN CLIMAT DE RESPECT ET DE CONFIANCE

Qui soutient, favorise et améliore le travail en équipe.

En formant les membres volontaires issus d'une même équipe de travail.

Contenu :

- Les freins et leviers relationnels dans le travail d'équipe,
- Le rôle de l'identité culturelle dans les relations interpersonnelles,
- Les zones sensibles réactives dans la confrontation des valeurs,
- La confrontation des valeurs dans le respect des différences, les préjugés à déconstruire,
- Les représentations individuelles à interroger,
- La gestion des émotions au service du travail d'équipe,
- La relation d'autorité en équipe.

Modalités :

- Groupe de volontaires (8 à 20 personnes maxi, enseignants et/ou personnels d'éducation)
- 2 jours dans votre structure



POUR IDENTIFIER LES STÉRÉOTYPES, CONFRONTER LES PRÉJUGÉS, LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En formant votre équipe à l'animation d'ateliers spécifiques (éducateurs, enseignants, animateurs) ou en intervenant directement auprès du public de votre structure.

Contenu :

- Le rôle de l'identité culturelle dans les relations interpersonnelles,
- Les zones sensibles réactives dans la confrontation des valeurs,
- La confrontation des valeurs dans le respect des différences,
- Les préjugés à déconstruire, les représentations individuelles à interroger, le processus d'exclusion,
- La lutte contre les discriminations.

Modalités :

- Un groupe de volontaires (8 à 20 personnes maxi).
- 2 jours d'intervention directe auprès d'un public.
- 3 jours de formation d'une équipe (mallette pédagogique remise en fin de formation).

2 suites possibles à cette formation :

- La lutte contre les discriminations liées aux croyances et aux valeurs.
- Stéréotypes Homme / Femme : vers un changement des représentations.

A CLASSROOM OF DIFFERENCE™ :

Programme international d'éducation à la diversité et de lutte contre les préjugés développé par l'Anti-Defamation League A WORLD OF DIFFERENCE Institute, en partenariat avec le CEJI pour l'Europe.

L'ARES est missionnée par le CEJI pour adapter le programme en France. Nos propositions de formation sont ajustées au contexte de chaque établissement. Elles se déclinent aussi pour le premier degré et le secteur social.

Contact

Pauline Nicolas
pauline.nicolas@ares.asso.fr
06 80 47 52 22

APPRENTISSAGE

Alors que les formations en alternance sont un passage obligé pour tout établissement souhaitant obtenir la labellisation « lycée des métiers », la législation sur l'apprentissage diffère de la législation scolaire classique et oblige les chefs d'établissement qui veulent développer ces filières à organiser la formation de leur personnel.

Les chefs d'établissement souhaitant former leurs personnels doivent d'abord se former de manière experte.

L'ARES vous propose son expertise pour :

- Accompagner des chefs d'établissement dans leurs projets d'ouverture d'UFA ou de section d'apprentissage.
- Accompagner les équipes dans la construction des projets éducatifs et pédagogiques.
- Construire un dispositif d'accès à l'apprentissage.
- Développer les réseaux d'entreprises et de prescripteurs...

APPRENTISSAGE PAR COMPÉTENCES

Le Socle Commun et la réforme des lycées obligent les équipes à revisiter leurs pratiques pédagogiques et les modalités d'évaluation des élèves. Le travail en équipe (enseignants et personnels de vie scolaire) est incontournable.

Ces réformes peuvent donner l'occasion de repenser différemment le cursus scolaire et les groupes d'apprentissage.

ATTENTION, CONCENTRATION, MOTIVATION

Le processus attentionnel est au cœur d'une dynamique qui touche la concentration, la motivation, mais aussi la mémorisation et la gestion des émotions. Nous pouvons améliorer ce processus dans un groupe classe, le faciliter, le renforcer, afin d'optimiser les conditions de réussite et d'estime de soi pour chaque élève.

- Comprendre le processus attentionnel, ses liens avec la concentration, la mémorisation, la motivation, la gestion des émotions et du stress.
- Identifier les freins et les leviers du processus attentionnel.
- Etablir un plan d'actions pour la classe et l'établissement en vue d'offrir des conditions favorables à l'attention...

Cf. stage "Motiver pour faire travailler les élèves", p.37



AUDIT

Manager un établissement, dans le contexte actuel, devient un exercice complexe et de haute voltige. Prendre de la distance afin de penser en prospective devient un luxe face au poids que représente l'administratif. L'ARES a développé une expertise qui peut vous permettre une prise de recul et/ou une interrogation des pratiques, en intégrant la complexité.

Qu'il soit centré sur le pédagogique, l'internat, l'éducatif, l'organisation, la vie scolaire... l'audit permet ce questionnement et cette prise de recul, avec un regard extérieur.

L'ARES garantit le cadre déontologique des audits par un contrat et des «garants du cadre» (binôme d'experts différent des auditeurs, jouant le rôle de relecteur et superviseur). Les auditeurs interviennent au minimum à 2, afin de garantir un regard croisé dans le travail d'analyse.

AUTORITÉ

Les questions autour de l'exercice de l'autorité aujourd'hui à l'école sont nombreuses. Au-delà des aspects techniques, les publics accueillis connaissent d'autres mutations, plus profondes, qui remettent en question les repères sur lesquels les adultes des établissements se sont construits. L'autorité ne peut plus aujourd'hui s'exercer comme bon nombre d'enseignants et personnels d'éducation l'ont connue dans leur propre formation.

- Faire la différence entre pouvoir et autorité.
- Percevoir l'évolution du rapport d'autorité et à l'autorité.
- Identifier les paramètres de l'autorité...

Cf. stage "L'autorité est elle encore possible", p. 36

AVS

Depuis 2003, un nouveau type de professionnels entre dans la classe : les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire). Leur rôle de passerelle permet aux élèves de s'intégrer dans le groupe et d'être aidés tout en gardant une certaine autonomie. De plus en plus nombreux dans les établissements scolaires, des difficultés demeurent quant à leur place et la collaboration avec les enseignants. Au-delà de la formation qui est obligatoire pour ces personnes, imaginer des dispositifs d'intégration et collaboration peut être un axe intéressant dans un projet.

Cf. stage p. 31

Ouvertes à tous candidats à partir de 17 ans révolus, ces sessions de formation, habilitées par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile de France (DRJSCS) préparent chaque stagiaire à l'encadrement et l'animation en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) avec ou sans hébergement.

Les ACM ont pour vocation d'offrir aux enfants et aux jeunes des temps de loisirs éducatifs, sur les temps périscolaires, le mercredi et les vacances. Ces lieux d'accueil doivent être adaptés aux besoins des publics accueillis selon leur âge mais également selon leurs caractéristiques sociales, culturelles, selon l'environnement de l'accueil.

Pour mener à bien cette mission il appartient à l'organisateur de fédérer une équipe de travail qui adhère à son projet éducatif afin qu'elle puisse traduire dans un projet pédagogique des objectifs précis et opérationnels afin de proposer aux familles un cadre épanouissant et sécurisant pour leurs enfants.

Les ACM regroupent aujourd'hui des lieux d'accueil avec ou sans hébergement, lieux de transition et lieux complémentaires à l'école et à la famille. En ce sens, ces lieux doivent permettre à l'enfant d'accéder à l'autonomie, la prise d'initiatives tout en se sentant en sécurité pour expérimenter et découvrir le monde qui l'entoure. Les ACM sont un réel lieu d'apprentissage, de lien social et de citoyenneté.

Les stagiaires doivent être capables à l'issue de la formation d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des mineurs participants aux Accueils Collectifs de Mineurs. Cet engagement social et citoyen implique que les stagiaires prennent la mesure de la mission éducative dont ils vont être responsables.

Cette formation doit donc proposer aux futurs « animateurs », des outils et méthodes de travail et fixer le cadre réglementaire, institutionnel dans lequel ils exerceront leur mission éducative. Cette formation a également vocation à susciter de la réflexion personnelle et de l'échange, de la mutualisation de connaissances, de pratiques sur des thématiques telles que la pédagogie, l'activité, les relations.

Toute l'année, l'ARES organise les sessions de formations suivantes :

- Session générale : 8 jours en externat ou en internat – à partir de 425 €
- Sessions d'approfondissements thématiques : 6 jours en externat – à partir de 370 €

Avant de vous inscrire auprès d'un organisme de formation pour suivre une formation BAFA, vous devez enregistrer une demande d'inscription auprès de la Jeunesse et des Sports sur le site internet suivant : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Catalogue et dossier d'inscription sur demande :

ARES – 65 rue Voltaire
93100 MONTREUIL - www.ares.asso.fr
01.49.88.87.10 / contact@ares.asso.fr

Informations

Administratives : Francilaure YALA
francilaure.yala@ares.asso.fr

Financières : Corinne MARIE
corinne.marie@ares.asso.fr

Pédagogiques : Laetitia PECCOUX
laetitia.peccoux@ares.asso.fr

BPJEPS – Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – spécialité « Loisirs Tout Public » 2014

Le **BPJEPS** est un **diplôme d'état de niveau IV (niveau BAC)**, délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative, reconnu par les conventions collectives du secteur de l'animation et par la Fonction Publique Territoriale.

Cette formation prépare au métier d'animateur socio-éducatif ou socioculturel, ses fonctions dans :

- des accueils de loisirs enfance-jeunesse associatifs ou dépendants des collectivités territoriales (ACM, service jeunesse, maisons de quartier, centres socioculturels, conseil municipal d'enfants ou de jeunes).

L'animateur :

- Aide son public à mobiliser des ressources au service d'une vie personnelle et collective constructive pour tous les individus.
- Favorise la transition temps scolaire/temps personnel et la transition école/famille/société.
- Peut être amené à accompagner l'épanouissement de l'enfant et du jeune pour sa réussite scolaire et ses apprentissages.

L'emploi des animateurs professionnels repose principalement sur les activités suivantes :

- Prendre en charge des publics diversifiés.
- Construire des séances d'animation à visée éducative et impliquant une progression pédagogique.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation en partant d'un diagnostic de son environnement professionnel (territoire, publics, ressources).
- Gérer un Accueil Collectif de Mineurs et une équipe d'animation selon les prérogatives réglementaires du Ministère de la Jeunesse.

Conditions d'accessibilité

- Être âgé de 18 ans révolus.
- Être titulaire d'une de ces qualifications : BASE, BAFA, BAFA, BAPAAAT, tout diplôme attestant de compétence à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention, BAC ou tout diplôme de niveau IV ou supérieur.
- Être salarié ou bénévole dans une structure d'animation.
- Réussir les Tests aux Exigences Préalables validés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).
- Réussir les tests de sélection organisés par l'ARES. Ces tests comprennent une épreuve écrite, une présentation orale et un entretien avec un jury pour vérifier les motivations d'entrée en formation et la cohérence du projet professionnel.

La formation se déroule sur 12 à 14 mois, à raison en moyenne de 650 heures de formation en organisme de formation et 630 heures de stage professionnel dans une structure du champ professionnel de l'animation socioculturelle. En moyenne, 2 à 4 jours de formation en centre par semaine (*hors Mercredi et Vacances Scolaires*).

Tarifs : Prix public : 7150 €.

Financements possibles :

- UNIFORMATION, OPCALIA enseignement privé, FONGECIF, contrats de professionnalisation.
- Demandeurs d'emploi rémunérés ou non pris en charge par le conventionnement de la formation avec la Région Ile-de-France.
- Autofinancement (devis sur demande).
- Autres financements possibles sur devis

Le calendrier 2015 sera disponible sur demande à partir de Décembre 2014 par tel : 01 49 88 87 10 ou par mail : francilaure.yala@ares.asso.fr ou contact@ares.asso.fr

VAE - validation des acquis de l'expérience

pour les formations délivrées par le Ministère de l'Education, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Définition de l'accompagnement

Une fois que la DRJSCS de votre lieu de résidence a prononcé une décision de recevabilité favorable suite à l'envoi de votre dossier PARTIE 1, vous pouvez faire le choix d'une procédure d'accompagnement.

L'accompagnement est une aide méthodologique assurée par des organismes de formation privés labellisés par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Objectifs de l'accompagnement

L'accompagnement vise à acquérir une méthode de travail pour identifier des pratiques, les décrire et les analyser en détail, par oral, puis par écrit, à travers un questionnement.

Il ne s'agit pas de former le candidat mais de l'aider à mettre en mots ses savoirs faire de façon à identifier des compétences. Ces compétences seront ensuite mises en parallèle avec le référentiel du diplôme préparé.

Modalités

Les accompagnateurs, formés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, sont habilités à accompagner les candidats à la VAE pour le BPJEPS et le DEJEPS, quelles que soient les spécialités.

L'accompagnement est organisé en 6 séances de travail réparties sur une amplitude de trois mois. Ces séances se déroulent en petit groupe de 5 candidats maximum, la confrontation des expériences et les échanges étant une méthode pour identifier des compétences.

Entre chaque regroupement, les candidats bénéficieront de temps de travail personnel et d'un suivi individualisé à distance. Ils pourront faire parvenir leurs écrits aux accompagnateurs pour lecture et conseils.

EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES RELATIF A L'ACCOMPAGNEMENT VAE DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

« L'accompagnement des candidats à la VAE est constitué de plusieurs étapes :

- **La présentation du contrat entre le candidat à la VAE et l'accompagnateur :** les clauses du contrat portent sur les principes de volontariat de la démarche, de confidentialité, de neutralité des accompagnateurs et sur l'aide strictement méthodologique.
- **Le retour sur parcours :** le candidat fait un inventaire de ses expériences professionnelles salariées, non salariées et bénévoles. Il choisit avec l'accompagnateur celles qui sont les plus pertinentes au regard du référentiel du diplôme visé.
- **L'entretien d'analyse descriptive des activités ou entretien d'explicitation :** les questions « ouvertes » de l'accompagnateur permettent au candidat de décrire avec une précision suffisante le contexte de ses pratiques et les procédures qu'il a mises en oeuvre.

- **L'entretien d'explicitation** : il peut se faire de façon individuelle. S'il est réalisé en collectif il ne doit pas se faire au-delà de trois candidats par accompagnateur, sur une même période afin de garantir aux candidats un accompagnement efficace.
- Un candidat doit garder le même accompagnateur tout au long de son accompagnement.
- **Le passage de la verbalisation orale à la verbalisation écrite** : à partir des descriptions de pratiques (deux au maximum) faites oralement puis retranscrites par le candidat, l'accompagnateur formule, par écrit, les questions et les remarques permettant au candidat d'atteindre le degré de précision attendu par le jury mais « n'intervient » en aucun cas sur la totalité du dossier. Cette étape peut aussi s'effectuer à distance (courriel, fax, etc.) ».

Coût

- Prise en charge par l'employeur : **1500 €**
- Financement personnel : **500 €**
- Chéquier VAE réservé aux demandeurs d'emploi rémunérés :
 Accompagnement classique - 20 heures : 700 €
 Accompagnement complémentaire - 6 heures : 200 €
 Accompagnement post-jury - 2 heures : 90 €

Sur prescription du Pôle Emploi

Tout candidat souhaitant obtenir un dossier d'inscription pour un accompagnement à la VAE doit avoir obligatoirement et préalablement obtenu la recevabilité du dossier PARTIE 1 délivré par la DRJSCS.

Demande de dossier d'inscription et de devis :

Corinne MARIE - Responsable Administrative 01.49.88.87.10 - corinne.marie@ares.asso.fr

Lieu de formation

ARES - 65 rue Voltaire 93100 MONTREUIL

- Métro ligne 9 station Robespierre, ou ligne 1 station Bérault
- RER A station Vincennes.

Informations

Pédagogiques : Laetitia PECCOUX
 Responsable de formation
 laetitia.peccoux@ares.asso.fr

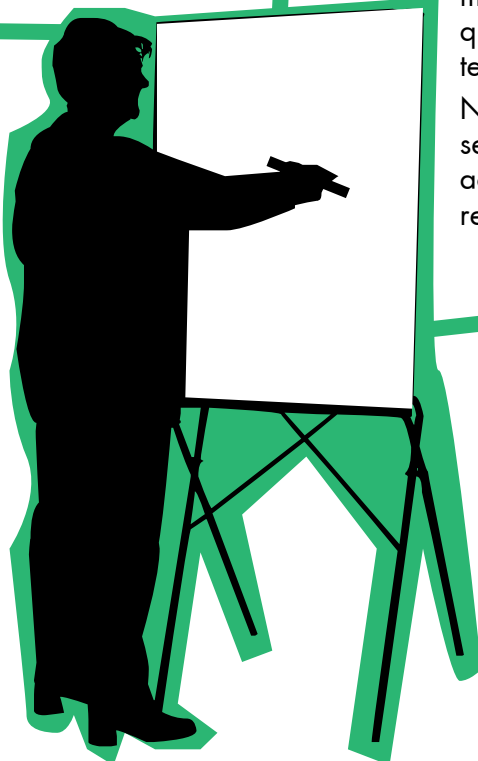
Calendrier sur demande :

01 49 88 87 10
 francilaure.yala@ares.asso.fr ou
 contact@ares.asso.fr



PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT ARES

- Le formateur ARES aura différents positionnements au cours de la mission (accompagnement méthodologique, animation du groupe, analyse, observation...).
- L'accompagnement sera d'un mode participatif avec des étapes de validation de la démarche par le chef d'établissement.
- La démarche vise à l'autonomie des acteurs.



LES CONDITIONS DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'ARES :

Travailler sur le Projet d'établissement nécessite de prendre du temps, à savoir plusieurs mois, de 1 à 2 années en fonction des contextes.

Travailler sur le Projet d'établissement nécessite des temps d'accompagnement et de réflexion. Aussi, travailler 2 jours en continu n'est pas souhaitable.

En fonction de la taille et/ou de la méthodologie retenue, un groupe de pilotage pourra être constitué.

Nous devons avoir les coordonnées d'un intermédiaire, chef d'établissement et/ou une personne qui a la délégation et qui sait ce qui se vit sur le terrain.

Nous donnons du travail à effectuer en inter-sessions. Si ce travail n'est pas réalisé nous nous accordons la possibilité de reporter la date de la rencontre suivante.



CHEF D'ÉTABLISSEMENT / ÉQUIPES DE DIRECTION

Vous souhaitez vous faire accompagner pour :

- Vous approprier le concept de Projet Educatif
- Vous aider à bâtir le projet Educatif
- Vous donner une vision prospective
- Vous donner des règles de fonctionnement
- Manager une équipe
- Vous positionner clairement au sein de l'équipe de direction...

L'accompagnement est une solution qui peut vous convenir. Dans ce registre, le formateur adopte une posture particulière : il est garant du cadre qui permet une expression libre et respectueuse de chacun et pose également le cadre de la confidentialité.

Vous souhaitez mettre en place un groupe d'analyse de pratiques ?

Vous avez besoin de partager et/ou relire vos pratiques : nous pouvons vous accompagner !

Là encore, un formateur expérimenté sera le garant du cadre déontologique.

Cf. stages "Construire un règlement légal" p. 31, "Concevoir l'internat comme un outil de socialisation et d'apprentissage" p. 35.

CITOYENNETÉ

Principe pédagogique de l'ARES : toute formation impliquant des élèves nécessite la présence et l'implication d'adultes de l'établissement dans la formation animée par l'ARES (personnels d'éducation, professeurs principaux, responsables de niveaux, équipe de direction...).

Formation des délégués élèves

- Assurer leur place, les former.
- Identifier le rôle des adultes pour les accompagner dans la formation des délégués élèves.
- Mettre en place un conseil de délégués.

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C.), Conseil de Vie Lycéenne (C.V.L.)

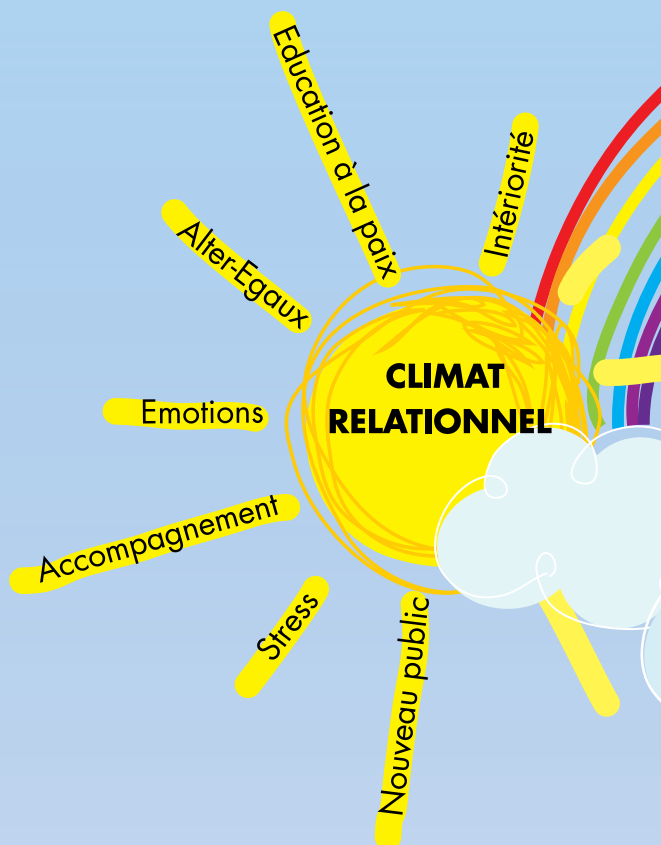
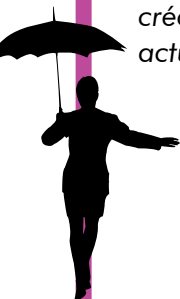
- Mettre en place un C.E.S.C. ou un C.V.L.
- Relire les dispositifs en place.
- Identifier les conditions de la mise en place.
- Faire du CVL un partenaire.

LE CLIMAT SCOLAIRE : DES SAVOIR-FAIRE DE L'ARES

Le climat scolaire a de multiples facettes. Agir sur le climat scolaire, c'est agir sur le système vivant qu'est un établissement scolaire. En fonction de vos sensibilités, de vos problématiques, l'ARES vous propose ses savoir-faire pour vous accompagner et vous former.

«Si nous ne changeons pas notre façon de penser, nous ne serons pas capables de résoudre les problèmes que nous créons avec nos modes de pensée actuels».

Albert Einstein





CLIMAT D'APPARTENANCE

Pastorale Projet d'établissement
Internat Chef d'établissement /
Vie scolaire Equipe de direction
EAAD Professeur Principal
Audit

CLIMAT DE SÉCURITÉ ET JUSTICE

Judiciarisation/Loi

Règlement intérieur

Sanction éducative

Autorité

AVS

Analyse de pratiques

Tutorat Accompagnement personnalisé

Professeur : un changement de métier

Éducation à la citoyenneté réformes

Rythmes scolaires

Intelligences multiples

Attention, concentration, motivation

Emploi du temps

Apprentissage

Orientation

CLIMAT ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE



Les Entretiens Annuels d'Activité et de Développement sont l'occasion d'identifier avec chacun ses potentialités et ses possibilités d'investissement dans la structure.

L'ARES est habilitée par la FNOGEC pour effectuer des EAAD. Au-delà de ce que disent les textes, il s'agit de repérer comment l'individu peut être acteur de sa formation et de son établissement.

ÉDUCATION À LA PAIX

Pour permettre aux enfants de développer des attitudes non violentes, il est nécessaire que les équipes identifient les enjeux d'une éducation à la Paix et expérimentent pour elles-mêmes des outils qui favorisent la Paix.

Ainsi elles pourront :

- prendre en compte les besoins des enfants,
- renforcer leurs capacités en matière d'éducation à la paix et à la non violence,
- mettre en place des outils pédagogiques pour l'éducation à la paix et à la non violence,
- interroger le projet Educatif de l'établissement, et son application, sur l'intégration de la notion de paix et des postures adéquates.

ÉMOTIONS

Question posée dans un A3 "Et si les émotions y étaient pour quelque chose" (sept. 2011), et après avoir travaillé avec une équipe de formateurs, nous pouvons affirmer aujourd'hui que la prise en compte des émotions, éléments constitutifs de l'être humain, est devenu un aspect incontournable dans l'Ecole aujourd'hui. Nous savons aujourd'hui que les émotions jouent un rôle à 80 % dans notre vie, y compris à l'école.

- Comprendre le fonctionnement des émotions.
- Repérer leurs incidences dans la relation, l'apprentissage.
- Les reconnaître.
- Les gérer...

Cf. stage "Le ré encodage émotionnel" p. 36

I

INTELLIGENCES MULTIPLES

Alors que le système scolaire français valorise deux formes d'intelligence (verbale linguistique et logico-mathématiques), de nombreux élèves sont «laissés de côté» voire délaissés puisqu'ils ne maîtrisent pas ces formes d'intelligence (alors qu'Howard Gardner en dénombre 6 voire 7 autres à ce jour). Et si l'on prenait le temps de s'arrêter et d'explorer ce concept en vue d'identifier ce que :

- L'on privilégie de façon réflexe
- L'on ne sollicite jamais
- L'on pourrait modifier dans sa pratique...

Cette entrée ouvre des perspectives qui permettent un changement de pratiques pour répondre à l'hétérogénéité d'une classe.

Cf. stages "Intégrer les intelligences multiples à sa pratique pédagogique" p.32-33

INTÉRIORITÉ

Dans un monde où l'intime, le rapport à soi, est transformé, les chemins de l'intériorité deviennent un défi dans l'éducation. Comment permettre le développement de l'intériorité dans une institution scolaire : école-collège-lycée ?

Comment permettre le développement de l'intériorité pour tous, par tous, en respectant les valeurs et croyances de chacun ?

Proposer les conditions nécessaires au développement de l'intériorité pour tous dans l'établissement, c'est intervenir sur les champs suivants :

- La liberté
- Le respect
- L'estime de soi
- L'écoute de l'autre
- La concentration
- La gestion des émotions
- La recherche de la paix intérieure.

INTERNAT

Axe significatif de la refondation de l'école, l'internat est aujourd'hui une des réponses aux besoins éducatifs particuliers de certains élèves et de leurs familles. Le développement des places en internat, voulu par le gouvernement, démontre aujourd'hui de façon explicite le besoin sans cesse croissant.

- Relire le projet d'internat / L'écrire.
- Créer un internat.
- Réaliser un audit de l'internat.
- Concevoir des espaces polyvalents...

Cf. stage "Concevoir l'internat comme un outil de socialisation et d'apprentissage" p. 35.

L

LYCÉES

Les réformes des lycées offrent l'occasion de développer le travail en équipe. L'accompagnement devient un acte essentiel de la formation des jeunes. La dimension «accompagnement» occupe une place de choix et peut permettre de revisiter le projet d'établissement.

- Que recouvre l'accompagnement au-delà des textes ? Et le tutorat ?
- Comment faire évoluer les pratiques ?
- Comment intégrer toute la dimension éducation à l'orientation ?

L'ARES peut vous aider dans la démarche d'évaluation de vos projets et ou de reconstruction, mais aussi dans le développement de compétences des équipes.

M

MASTER 2 MEEF Encadrement éducatif

Intitulé officiel du diplôme : MASTER 2 Mention Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la formation spécialité Encadrement Educatif

Depuis 4 ans l'UCO propose un master 2 encadrement éducatif. Ce diplôme s'adresse à tout personnel d'éducation ou d'enseignement oeuvrant dans les établissements catholiques. Cette mention s'inscrit dans le cadre du processus de masterisation de la formation des enseignants.

Publics concernés :

- Cadre d'éducation
- Responsable d'internat
- Adjoints de direction
- Responsable de niveau

Contenus :

Semestre 3 - 140 heures

Culture et identité professionnelle (UE* 1)

Anthropologie de l'éducation - 18h

Les enseignants, quelles missions, quels objectifs - 12h

Pratiques professionnelles (UE2)

Civilité et incivilité - 18h

Gestion comptabilité - Analyse de la pratique - 27h

Management et vie quotidienne - 21h

Dimension de la vie scolaire (UE 3)

Référent accueil handicap - 6h

Santé nutrition - 6h

Internat et réussite éducative - 6h

Langue vivante - 6h

Anthropologie chrétienne et éthique - 6h

Démarche de recherche (UE 5)

Séminaire et méthodes de recherche - 14h

* UE : Unité d'Enseignement

Semestre 4 - 143.5 heures

Culture et identité professionnelle (UE 1)

Approche interdisciplinaire des apprentissages - 12h

Parents et professionnels : les autres intervenants à l'école - 12h

Pratiques professionnelles (UE 2)

Administration de l'éducation - Analyse de la pratique - 30h

Management et anticipation - 24h

Dimension de la vie scolaire (UE 3)

Théâtre - 6h

Musique - 6h

Son - 6h

Langue vivante - 6h

Démarche de recherche (UE 5)

Séminaire de recherche - 18h

Soutenance de mémoire - 14h

Encadrement des mémoires - 9,5h

L'UCO, en partenariat avec l'ARES et l'IFEAP, met en place une formation MASTER 2 MEEF Encadrement Educatif.
Pour une durée de 283.5 heures de septembre 2015 à mai 2016, coût 6 804 euros

Conditions d'admission :

Vous avez une expérience professionnelle dans le secteur, et

- Vous êtes titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master 1, vous pouvez déposer un dossier d'inscription.
- Vous êtes titulaire d'une Licence et d'une expérience professionnelle, vous pouvez déposer votre dossier d'inscription. (Une commission pédagogique examinera votre dossier dans l'objectif de le présenter à la commission de Validation des Acquis Professionnels qui statuera).

Organisation de la formation:

La formation se déroule à l'ISCEA à Angers. Elle se déroule en 8 semaines sur 18 mois.

Dates de Formation :

Du 12/01 au 16/01/15

Du 16/02 au 20/02/15

Du 16/03 au 20/03/15

Du 20/04 au 25/04/15

Du 21/09 au 25/09/15

Du 26/10 au 30/10/15

Du 16/11 au 20/11/15

Du 07/12 au 11/12/15

1^{ère} session : Soutenance les 23 et 24 mai 2016

2^{ème} session : Soutenance les 16 et 17 juin 2016

Conditions financières :

La formation peut être prise en charge par OPCALIA Enseignement privé ou par le Fongecif.

Coût de la formation : 6 804 € (283.50 h X 24€)

Informations

Pour tous renseignements et inscriptions :

Corinne MARIE

corinne.marie@ares.asso.fr

n

NOUVEAUX PUBLICS : JEUNES CONNECTÉS

Les générations qui vivent dans les établissements scolaires aujourd'hui sont marquées par des mutations psycho-sociales, liées en partie aux nouvelles technologies. Les statuts respectifs de l'enfant et de l'adulte, l'expression des relations, la place des jeunes dans la famille et la société, ont changé et peuvent bousculer les repères du passé... Il est pourtant possible de se saisir du potentiel positif que portent les technologies toujours en évolution, et les nouvelles postures des jeunes.

- Les digital natives ou mutants.
- Identifier les nouveaux comportements.
- Construire une culture professionnelle commune...
- Utiliser les nouvelles technologies en classe.

O

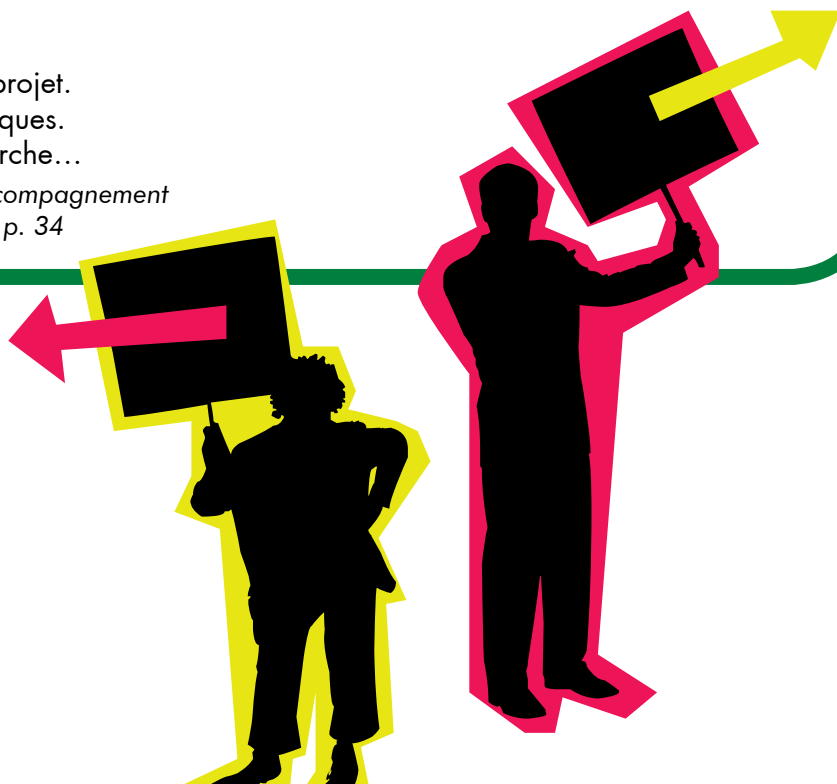
ORIENTATION

Accompagner le jeune dans la définition d'un projet est fondamental, et c'est une affaire d'équipe ! L'éducation à l'orientation commence dès le collège. Définir un projet d'accompagnement des jeunes dans leur réflexion est un véritable enjeu pour l'établissement, et pas seulement l'affaire du professeur principal !

Intégrer les parents dans la dynamique du projet devient également incontournable dans le cadre de la refondation de l'école.

- Relire les pratiques en place.
- Mettre en place un parcours, un projet.
- Intégrer le web classeur aux pratiques.
- Intégrer les parents dans la démarche...

Cf. stage "Construire un dispositif d'accompagnement à l'orientation dans son établissement" p. 34





PASTORALE

La Pastorale est parfois vécue comme un domaine à part dans l'établissement.

Nous proposons un accompagnement d'équipe, dans le respect des convictions de chacun, pour qu'elle prenne sa place dans la vie de l'établissement.

Nous proposons des ateliers permettant une réflexion sur :

- Les enjeux de la pastorale à l'école, au collège, au lycée.
- L'accueil de nouvelles générations.
- Les différentes possibilités d'engagement dans le respect des croyances de chacun.

PERSONNEL VIE SCOLAIRE DÉBUTANT

La formation des personnels de vie scolaire débutants

Pour une entrée dans le métier

Objectifs :

- Se positionner en professionnel,
- Comprendre la spécificité de l'établissement scolaire,
- Faire comprendre et respecter les règles de vie collective,
- Mieux comprendre la psychologie des jeunes aujourd'hui,
- Identifier les enjeux de la relation d'autorité,
- Développer des compétences relationnelles d'écoute et d'accompagnement.

Calendrier :

du 27 au 31 octobre 2014

du 16 au 20 février 2015

Lieu de formation :

ARES, 65 rue Voltaire, 93100 Montreuil
Métro Robespierre

Méthodologie :

- Apports théoriques,
- Travaux de groupe,
- Mises en situation - simulations.

Tarif:

35 heures à 20 €

Soit 700 €

Pour s'inscrire :



Retirer un dossier d'inscription
par tél : 01 49 88 87 10
ou par mail : contact@ares.asso.fr



PERSONNELS DE VIE SCOLAIRE : FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - (CQP éducateur de vie scolaire 2^{ÈME} PALIER)

Un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) a été créé pour certifier la maîtrise des compétences professionnelles nécessaires à l'éducateur de vie scolaire pour exercer son emploi. Créé par la Branche, il constitue la reconnaissance officielle d'une qualification auprès des employeurs de la Branche et favorise la mobilité interne et externe du salarié sur le plan national. L'ARES a été retenue pour proposer une formation permettant la préparation à l'évaluation des compétences pour cette certification.

Pour permettre leur certification, ces compétences ont été traduites dans une démarche formative reposant sur 11 domaines :

- Faire preuve d'autorité sur les élèves en conservant une posture d'écoute et une réaction adaptée aux situations rencontrées .
- Assurer la surveillance générale aux abords de l'établissement et la prise en charge d'un groupe d'élève à l'extérieur de l'établissement .
- Assurer la surveillance générale à l'intérieur de l'établissement .
- Encadrer les élèves dans la réalisation de leur travail scolaire.
- Détecter les difficultés et problèmes rencontrés par certains élèves .
- Participer aux différentes phases des sanctions disciplinaires .
- Assurer la permanence de la vie scolaire et la gestion des cas d'absence et de retard .
- Traiter les tâches administratives courantes et participer à l'organisation logistique d'événements.
- Participer à la conception d'activités éducatives, culturelles, pastorales ou de loisir.
- Participer à l'animation des activités éducatives, culturelles, sportives, pastorales ou de loisir.
- Assurer la surveillance et l'animation d'un groupe d'élèves dans le cadre d'un internat ou lors de temps extra-scolaire au cours de voyages d'études.

PÉRIODES ENVISAGÉES POUR LES MODULES

Session 2015/2016

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| • Module 1 : 23 au 27/3/15 | • Module 5 : 20 au 23/10/15 |
| • Module 2 : 27 au 30/04/15 | • Module 6 : 16 au 20/11/15 |
| • Module 3 : 1 au 5/6/15 | • Stage : 18 au 22/01/16 |
| • Module 4 : 22 au 25/9/15 | • Module 7 : 18 au 22/04/16 |

Les dates indiquées sont celles de la région parisienne. Si vous êtes intéressés par la formation en région PACA, vous êtes invités à le mentionner sur la fiche de pré-inscription. La formation ouvrira en région PACA en fonction du nombre de demandes.

TARIFS FORMATION

Formation homologuée par la Commission Paritaire Nationale.
Elle est éligible sur les fonds de professionnalisation.
N'impacte pas le plan de formation des établissements scolaires.
Tarif global (stage inclus) : 4704 €
(allègement possible selon positionnement)

ORGANISATION DES MODULES

Nb : les modules grisés ne peuvent pas bénéficier d'allègement.

Positionnement en région Accueil, entretien de motivation. Un allègement de certains modules est possible après l'entretien de positionnement.	1/2 journée - 4h
Module 1 : La relation • Les émotions. • Le nouveau public. • Gestion de conflit, médiation.	5 jours - 30h
Module 2 : L'exercice de l'autorité aujourd'hui • Autorité et nouveau public. • Positionnement professionnel / élèves - parents - équipe.	4 jours - 24h
Module 3 : L'accompagnement • Les besoins spécifiques. • L'accompagnement scolaire.	5 jours - 30h
Module 4 : Surveillance, sanction	4 jours - 24h
Module 5 : Administratif, permanence de la vie scolaire + Groupe de besoin renforcement bureautique.	3 jours - 18h 1 jour - 6h
Module 6 : Mission du personnel d'éducation / Méthodologie de projet • L'Enseignement Catholique : institution, fonctionnement. • La mission de personnel d'éducation. • Projet d'établissement, projet éducatif, projet pastoral. • La méthodologie de projet.	5 jours - 30h
Module 7 : Projet • Retour sur la méthodologie de projet. • Présentation des études de contexte. • Mise au point des projets en groupe.	5 jours - 30h
Nombre total d'heures de formation (hors stage)	196h

STAGE • Evaluation de la pratique des logiciels de vie scolaire. • Analyse de contexte pour le projet.	5 jours - 35h
--	---------------

L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES :

L'ARES remet au stagiaire en début de formation un portfolio comprenant des grilles d'auto-évaluation et d'évaluation. Avec cet outil le stagiaire suit le développement de ses compétences. Un responsable pédagogique accompagne le stagiaire durant tout le parcours (entretiens présents et à distance).

POSTURE PROFESSIONNELLE

L'école est un lieu qui doit rendre la personne ou le groupe concerné, acteur et/ou auteur de ses solutions ou de ses actes.

Dans le registre de l'accompagnement, les formateurs consultants adoptent une posture particulière : ils sont garants du cadre qui permet la confidentialité, l'expression libre et respectueuse de chacun.

Un tel dispositif nécessite de s'inscrire dans la durée avec un groupe de personnes volontaires. Un minimum de 3 rencontres paraît indispensable.

Accompagner :

- Une équipe d'enseignants impliqués dans un nouveau dispositif.
- Une équipe confrontée à une problématique pédagogique ou éducative particulière.
- Une équipe d'éducateurs.
- Pour analyser des pratiques...

PROFESSEUR PRINCIPAL

Il est devenu le relais indispensable du chef d'établissement ou du responsable de niveau. Il est souvent amené à endosser de multiples casquettes.

Dans sa fonction d'animateur de l'équipe pédagogique : animer un conseil de classe, gérer des conflits, animer des réunions...

Dans sa fonction d'animateur du groupe classe : gérer des heures de vie de classe, gérer des conflits, rendre les élèves acteurs...

Dans sa relation au jeune : l'aider à élaborer un projet personnel, l'accompagner.

Dans sa relation avec les parents : mener un entretien, se situer entre connivence éducative et coéducation...

Dans sa fonction d'accompagnement à l'orientation...

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Un établissement catholique doit être un lieu où toutes les personnes construisent ensemble le sens en développant une intelligence collective. Une réflexion sur le projet d'établissement doit permettre :

- d'interroger les pratiques pédagogiques et éducatives, l'organisation et les relations dans l'établissement.
- d'avoir une vision prospective de l'établissement en prenant en compte les évolutions du système éducatif ;
- de décliner des actions en prenant en compte l'environnement et les compétences internes ;
- d'évaluer les actions mises en place.

R

RYTHMES SCOLAIRES

Repenser le temps et les rythmes scolaires peut relever de casses-têtes, surtout s'il s'agit de répondre à une urgence... Mais on peut choisir d'aborder la question par le sens :

- Pourquoi changer les rythmes ?
- Comment les changer ? quels possibles ?
- Changer les rythmes est-il suffisant ?...

Autant de questions sur lesquelles l'ARES peut vous accompagner.



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le relire.

Le réécrire.

Lui donner du sens...

S

LA SANCTION ÉDUCATIVE

La définir.

L'imaginer.

Relire ses pratiques.

Harmoniser...



STRESS

Les métiers du management, de l'enseignement et de l'éducation sont des métiers où la communication occupe une place importante. Le stress, phénomène naturel, peut parfois prendre des proportions qui pèsent sur le quotidien.

- Identifier ses agents stressants.
- Gérer son stress.
- Le reconnaître.
- Se relaxer...

Cf. stage " S'outiller pour gérer son stress et celui des élèves" p.37

TU

V

VIE SCOLAIRE

Vous souhaitez :

- Bâtir un projet de vie scolaire
- Poser les bases d'un fonctionnement en équipe
- Communiquer dans l'établissement
- Mener un entretien avec des élèves
- Identifier la place de la vie scolaire dans l'établissement...

FORMALITÉS D'INSCRIPTIONS EN STAGE :

1 – Remplir le bulletin d'inscription en stage (ci-dessous) et le retourner à l'ARES le plus tôt possible.

2 – Faire les démarches de financement :

• Pour les personnels enseignants

si prise en charge FORMIRIS, inscrivez vous sur le site internet ENERIS,

si prise en charge sur fonds propres de l'établissement, une facture sera envoyée à l'établissement à l'issue de la formation.

• Pour les salariés dépendant de l'OGEC (direction, personnels d'éducation...)

si prise en charge OPCALIA enseignement privé, joindre au bulletin d'inscription ARES, la demande de prise en charge OPCALIA enseignement privé (www.opcalia.com),

si prise en charge sur fonds propres de l'établissement, une facture sera envoyée à l'établissement à l'issue de la formation.

Horaires : Module 1 jour : 9h30 - 16h30

Modules à partir de 2 jours : la première journée débute à 10h et la dernière se termine à 16h.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nos stages peuvent être organisés en région, si le nombre de participants est suffisant ou sous la forme d'une formation «inter».

NOM (en lettres capitales) :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Tél : Email : @

Nom de l'Etablissement :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email : @

Fonction exercée dans l'établissement :

☐ Personnel d'éducation ☐ Enseignant(e) ☐ Chef d'établissement

☐ Responsable de niveau ☐ Directeur adjoint ☐ Autre (précisez) :

Demande son inscription au stage suivant :

Intitulé :

UF Dates :

L'établissement s'engage à régler les frais pédagogiques par une prise en charge :

☐ FORMIRIS ☐ OPCALIA enseignement privé

☐ Fonds propres établissement ☐ Autre (précisez) :

En cas d'absence partielle, ou de désistement à moins de 8 jours, la formation est dûe par l'établissement.

Fait à Le :

Cachet de l'établissement et
Signature du Chef d'Etablissement

Signature du Stagiaire

STAGES

AVS

La loi du 30 avril 2003 préconise que les AVS bénéficient d'une formation spécifique pour l'accomplissement de leurs missions. Nous mesurons que de nombreux AVS ne bénéficient pas de cette formation ; c'est la raison pour laquelle nous proposons un module d'adaptation à l'emploi de 60h, assuré par des professionnels de l'accompagnement du handicap et des enseignants spécialisés du premier degré. Décentralisation et intra ou inter sont possibles.

> **Public :** AVS.

> **Durée :** 60h (10 jours)

> **Dates :** année 2015 :
les 25, 26 et 27 février,
les 31 mars et 1^{er} avril,
22 et 23 avril, 6 au 8 juillet.

> **Coût :** 1300 €

> **Budget :** OPCALIA

Enseignement privé ou
Fonds Propres

> **Objectifs :**

- Connaître le public et le système éducatif.

- Identifier les caractéristiques des différents handicaps.
- Savoir répondre aux besoins y afférant.
- Savoir se situer dans une posture d'accompagnement.
- Construire des repères et susciter une réflexion sur la place et le rôle de l'AVS dans l'école, dans la classe, et dans l'environnement de l'enfant.

> **Compétences visées :**

- Etre capable d'accompagner individuellement l'élève handicapé sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

- Etre capable de contribuer à la réalisation du projet individuel de scolarisation et de socialisation en milieu ordinaire.
- Développer une attitude réflexive sur sa pratique.

> **Contenus :**

- Le système éducatif français
- Les différents types de handicaps
- Gestes d'hygiène et de technique, tâches scolaires, communication, méthodes éducatives, démarches de médiation (*cahier des charges de la formation des AVS*)
- La collaboration avec les enseignants et les parents.

CONSTRUIRE UN RÈGLEMENT LÉGAL

> **Public :** chef d'établissement, personnels d'éducation, enseignants.

> **Durée :** 3 jours

> **Dates :** 26, 27 janvier et
8 avril 2015

> **Coût :** 450 €

> **Budget :** FORMIRIS ou
OPCALIA enseignement privé
ou FONDS PROPRES

> **Code formélie :** PN 002014

> **Lieu :** Montreuil

> **Objectifs :**

- Connaître les principaux axes du code de l'éducation.
- Relire son règlement intérieur à la lumière du droit.
- Envisager un mode relationnel avec les familles qui permette d'éviter la judiciarisation.

> **Compétences visées :**

- Se positionner en professionnel au regard du droit scolaire.
- Agir de façon éthique et responsable.

> **Contenus :**

- Repérer les dysfonctionnements dans ses pratiques et les pratiques de son établissement.
- Repérer les dysfonctionnements dans les pratiques des familles.
- Etudes de cas concrets
- Les textes officiels et les principes du droit.
- Clarifier ses idées sur ce qui est acceptable au regard du droit et ce qui ne l'est pas.

POURQUOI S'AGITENT-ILS ?

> **Public :** Personnels d'éducation, enseignants.

> **Durée :** 4 jours

> **Dates :** 2, 3 décembre 2014 et 9, 10 mars 2015

> **Coût :** 600 €

> **Budget :** FORMIRIS ou OPCALIA enseignement privé ou Fonds Propres

> **Code formélie :** PN 002888

> **Lieu :** Montreuil

> Objectifs :

- Clarifier les notions : émotions/pensées/actions.
- Identifier ses processus de fonctionnement.
- Apprendre à mieux gérer ses émotions.
- Construire un processus de désescalade émotionnelle.
- S'outiller pour outiller les jeunes dans la gestion de leurs émotions

> Compétences visées :

- Adapter ses réactions face aux comportements inattendus.
- Adapter ses pratiques

personnelles et professionnelles en conséquence.

> Contenus :

- Les connaissances actuelles sur l'intelligence émotionnelle.
- Le rôle des émotions et les compétences psychoaffectives dans l'enseignement.
- Les habitudes mentales et émotionnelles.
- Les méthodes de changement.

> Méthodologie

- Apports du formateur
- Jeux de rôle
- Analyse de l'activité

INTÉGRER LES INTELLIGENCES MULTIPLES À SA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE

> **Public :** enseignants primaires et collège

> **Durée :** 3 jours

> **Dates :** 24, 25 novembre 2014 et 19 janvier 2015

> **Coût :** 450 €

> **Budget :** FORMIRIS ou OPCALIA enseignement privé ou Fonds Propres

> **Code formélie :** PN 002889

> **Lieu :** Montreuil

> Objectifs :

- Découvrir une nouvelle définition de l'intelligence
- S'enrichir d'exemples afin de transférer dans sa pratique
- Déterminer des profils
- Repérer une autre façon d'évaluer.
- Construire des séances de cours intégrant les IM

> Compétences visées :

- L'enseignant sera capable
- Prendre confiance en ce qu'il fait déjà.
- Diagnostiquer plus précisément le fonctionnement des élèves.
- Utiliser les IM pour diversifier.

Compétences visées au BO du 22 juillet 2010 : C3-C4-C5- C6-C7-C9-C10

> Contenus :

- La théorie des intelligences multiples.
- Les apports des neurosciences sur l'apprentissage, l'attention, le rôle des émotions...
- La différenciation.
- L'évaluation...

> Méthodologie

- Apports du formateur
- Mise en situation
- Partage de pratiques

INTÉGRER LES INTELLIGENCES MULTIPLES À SA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE 1^{er} degré

> **Public :** enseignants primaires

> **Durée :** 2 jours

> **Dates :** 26 novembre 2014
et 21 janvier 2015

> **Coût :** 300 €

> **Budget :** FORMIRIS ou
OPCALIA enseignement privé
ou Fonds Propres

> **Code formélie :** PN002885

> **Lieu :** Lille

> **Objectifs :**

- Découvrir une nouvelle définition de l'intelligence
- S'enrichir d'exemples afin de transférer dans sa pratique
- Déterminer des profils
- Repérer une autre façon d'évaluer.
- Construire des séances de cours intégrant les IM

> **Compétences visées :**

- L'enseignant sera capable
- Prendre confiance en ce qu'il fait déjà.
- Diagnostiquer plus précisément le fonctionnement des élèves.
- Utiliser les IM pour diversifier.

Compétences visées au BO du 22 juillet 2010 : C3-C4-C5- C6-C7-C9-C10

> **Contenus :**

- eurosciences et apprentissages,
- la théorie des intelligences multiples,
- le rôle des émotions (intelligences intra et interpersonnelles),
- la place de l'évaluation

> **Méthodologie**

- une pédagogie active avec une phase de découverte
- intégration, pour son propre compte, des liens avec les pratiques actuelles, des apports d'exemples de pratiques, la construction de séance
- séquences en inter-cycles et en cycles

INTÉGRER LES INTELLIGENCES MULTIPLES À SA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE 2nd degré

> **Public :** collège

> **Durée :** 2 jours

> **Dates :** 5 décembre 2014 et
11 février 2015

> **Coût :** 300 €

> **Budget :** FORMIRIS ou
OPCALIA enseignement privé
ou Fonds Propres

> **Code formélie :** PN 002886

> **Lieu :** Lille

> **Objectifs :**

- Interroger sa pratique ;
- Construire des séquences intégrant les 8 intelligences ;
- Evaluer avec les intelligences multiples

> **Compétences visées :**

- L'enseignant sera capable
- Prendre confiance en ce qu'il fait déjà.
- Diagnostiquer plus précisément le fonctionnement des élèves.
- Utiliser les IM pour diversifier.

Compétences visées au BO du 22 juillet

2010 : C3-C4-C5- C6-C7-C9-C10

> **Contenus :**

- neurosciences et apprentissages
- le rôle des émotions (intelligences intra et interpersonnelles),
- évaluer avec les IM,
- construire des séances de sensibilisation avec les élèves

> **Méthodologie**

- une pédagogie active, des liens avec les pratiques actuelles, des constructions de séances
- séquences en inter-disciplines

LA JUSTE RÉPARTITION DES RÔLES ÉDUCATIFS : AUTORITÉ DE L'ÉCOLE – AUTORITÉ DE LA FAMILLE

> **Public** : tous les personnels de vie scolaire, enseignants, A.P.E.L.

> **Durée** : 2 jours

> **Dates** : 3 et 4 février 2015

> **Coût** : 300 €

> **Budget** : FORMIRIS ou OPCALIA enseignement privé ou Fonds Propres

> **Code formélie** : PN 002890

> **Lieu** : Montreuil

> **Objectifs** :

- Définir la place et le rôle de chacun dans l'école.

- S'approprier des repères dans les domaines mentionnés ci-dessous.

- S'outiller pour entrer en relation de façon constructive avec les familles.

- Interroger la relation d'autorité

> **Compétences visées** :

- Se situer dans la relation aux familles.
- Être force de proposition au sein de l'établissement dans ce registre.

> **Contenus** :

- La place des familles à l'école aujourd'hui.
- La notion de responsabilité.
- Clés de lecture sur les blocages

institutionnels.

- Le rôle des personnels d'éducation dans la relation école/famille/élève.
- Le concept d'autorité.
- Autorité motivante.
- Autorité institutionnelle.

> **Méthodologie**

- Démarrage de la session par une mutualisation des savoir-faire de chacun.
- Analyse des cas réels rencontrés par les stagiaires.
- Apports de repères.

> **Formateur ARES** :

Gilbert LONGHI

CONSTRUIRE UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION DANS SON ÉTABLISSEMENT

> **Public** : enseignants, personnels de vie scolaire, parents engagés auprès du B.D.I., responsables de niveau.

> **Durée** : 2 jours

> **Coût** : 300 €

> **Dates** : 10 et 11 mars 2015

> **Budget** : OPCALIA enseignement privé ou Fonds Propres ou Formiris

> **Code formélie** : PN 002891

> **Lieu** : Montreuil

> **Objectifs** :

- Identifier les enjeux de l'accompagnement à l'orientation.
- S'approprier une démarche d'accompagnement à l'orientation.
- Construire des outils adaptés à son établissement.

> **Compétence visée** :

- Analyser et proposer des évolutions des pratiques et/ou dispositifs mis en place dans l'établissement.

> **Contenus** :

- Rappel des textes officiels (BO, le P.D.M.F., textes du Secrétariat général...).
- Postures d'accompagnement
- Démarche de projet (diagnostic, conception, mise en oeuvre, évaluation...).

> **Méthodologie**

- Apports théoriques.
- Analyses de pratiques.
- Réflexions de groupes.

CONCEVOIR L'INTERNAT COMME UN OUTIL DE SOCIALISATION ET D'APPRENTISSAGE

> **Public :** Equipe de direction, responsable d'internat

> **Durée :** 3 jours

> **Coût :** 450 €

> **Dates :** 30, 31 mars et 1^{er} avril 2015

> **Budget :** OPCALIA enseignement privé ou Fonds Propres

> **Code formélie :** consulter notre site

> **Lieu :** Montreuil

> **Objectifs :**

- Elaborer un projet pédagogique et éducatif clair.
- Identifier les attentes des familles et du système.
- Questionner les pratiques éducatives du maître d'internat.

> **Compétences visées :**

- Concevoir des espaces polyvalents.
- Concevoir un internat en lien avec le projet d'établissement.
- Travailler en équipe.
- Élaborer un projet d'internat.

> **Contenus :**

- Missions et fonctions de l'internat.
- Notion de cahier des charges.
- Règlement de l'internat.
- Projet d'internat.
- Sécurité et risques.



CLIMAT SCOLAIRE : QUEL TEMPS CHEZ VOUS ?

> **Public :** chefs d'établissement équipes de direction, RVS

> **Durée :** 1 jour et demi

> **Coût :** 200 €

> **Dates :** 26 et 27 janvier 2015

> **Budget :** OPCALIA enseignement privé ou fonds propres ou Formiris

> **Code formélie :** PN 002892

> **Lieu :** Montreuil

> **Objectifs :**

- Identifier ce que recouvre la notion de "climat scolaire".
- Repérer pour son établissement les leviers d'action possibles.

> **Compétences visées :**

- Engager ses équipes dans une réflexion sur le climat de l'établissement.
- Poser les bases d'une démarche prospective.

> **Contenus :**

- Le climat scolaire : définition.
- Composantes du climat scolaire.
- Analyse systémique.
- Management et climat scolaire.

> **Méthodologie**

- Apports du formateur.
- Réflexions individuelles et de groupe.
- Analyse des situations personnelles à partir de grilles de lecture ARES.

LE RÉ ENCODAGE ÉMOTIONNEL

> **Public :** enseignants du 2nd degré et cycle 3

> **Durée :** 2 jours

> **Dates :** 16 et 17 mars 2015

> **Budget :** Formiris ou fonds propres

> **Code formélie :** PN 002893

> **Lieu :** Montreuil

> **Objectifs :**

- Découvrir et utiliser une technique qui permet d'approfondir ou de varier le travail dans des dispositifs du type :
 - accompagnement personnalisé, tutorat, etc.
 - groupe d'analyse de pratique
 - heures de vie de classe, conseils d'élèves

> **Compétences visées :**

- Une technique pour comprendre

et aider l'autre à sortir de schémas d'action inconscients.

> **Contenus :**

- Apports liés aux neurosciences, à l'analyse systémique et aux Thérapies Comportementales et Cognitives

> **Méthodologie**

- Alternance de mise en situation, d'apports théoriques et méthodologiques

L'AUTORITÉ EST-ELLE ENCORE POSSIBLE ?

> **Public :** enseignants du 1^{er} et 2nd degré

> **Durée :** 2 jours

> **Dates :** 23 et 24 février 2015

> **Coût :** 300 €

> **Budget :** Formiris ou fonds propres

> **Code formélie :** PN 002728

> **Lieu :** Poitiers

> **Objectifs :**

- Identifier ce qui a changé dans la société et chez les jeunes.
 - Questionner le nouveau rapport

d'autorité.

- Identifier ce qui peut encore fonctionner ou pas.
- S'outiller pour répondre à de nouveaux positionnements.

> **Compétences visées :**

- Se positionner clairement dans la relation éducative.
- Agir en professionnel au sein de l'équipe.

> **Contenus :**

- Etat des lieux des situations rencontrées qui posent difficultés.
- Repérage de ce qui pose difficulté, et en quoi ces situations résonnent sur l'individu.

- La génération des "mutants".
- Un nouveau rapport à l'autorité.
- Identification des éléments sur lesquels il est possible d'intervenir.

> **Méthodologie**

- Rappel des éléments abordés en journée 1.
- Mises en situation, en lien avec la pratique quotidienne. (*jeux de rôles – théâtre forum*)
- Relecture des réponses apportées et autres pistes possibles.
- Identification des éléments possibles à bouger dans la pratique pédagogique et dans la relation.

S'OUTILLER POUR GÉRER SON STRESS ET CELUI DES ÉLÈVES

> **Public :** enseignants
du 1^{er} et 2nd degré

> **Durée :** 3 jours

> **Dates :** 5, 6 novembre 2014
et 9 février 2015

> **Coût :** 450 €

> **Budget :** Formiris ou
fonds propres

> **Code formélie :** consulter
notre site

> **Lieu :** Lille

> **Objectifs :**

- Acquérir des outils simples et concrets pour gérer son stress et induire un climat serein dans la classe

> **Compétences visées :**

- Utiliser des outils de sophro relaxation pour se calmer, se détendre ou se dynamiser selon ses besoins
- Prendre de la distance par rapport aux agents stresseurs qu'il rencontre et se dégager au fur et à mesure de ses tensions
- Favoriser l'émergence de ses ressources intérieures
- Partager avec ses élèves des petits exercices courts et simples pour induire une ambiance propice à l'attention, la concentration et/ou la mémorisation

> **Contenus :**

- Définition du stress et de son fonctionnement
- Plan de gestion du stress

- Gestion du sommeil
- Effets du stress (de soi et des élèves) sur la relation interpersonnelle, le groupe classe et l'apprentissage (mémorisation, attention, concentration)
- Techniques : respiration, auto-massage, visualisation, relaxation, expulsion des tensions pour soi et quelques unes utilisables avec des élèves

> **Méthodologie**

- Une pédagogie active, des liens avec les pratiques de la classe, des apports théoriques, une mise en pratique progressive des outils, apports de techniques utilisables dans le quotidien professionnel.

MOTIVER POUR FAIRE TRAVAILLER LES ÉLÈVES

> **Public :** enseignants
du 1^{er} et 2nd degré

> **Durée :** 2 jours

> **Dates :** 9 et 10 février 2015

> **Budget :** Formiris ou
fonds propres

> **Code formélie :** consulter
notre site

> **Lieu :** Lille

> **Objectifs :**

- Comprendre les "nouveaux" comportements des adolescents.
- S'approprier les évolutions des connaissances sur le processus d'apprentissage.
- Identifier les freins et les leviers du processus attentionnel et les liens entre attention, concentration, motivation et émotions.

- Identifier et comprendre les émotions chez soi et chez les autres.

> **Compétences visées :**

- Adapter ses postures et pratiques aux besoins des élèves.
- Accompagner le processus attentionnel.
- Poser les bases d'un climat propice à l'apprentissage en classe et dans l'établissement, seul et en équipe.

> **Contenus :**

- Evolution des comportements adolescents.
- L'influence d'internet et des réseaux sociaux sur le développement psycho-social et le rapport au savoir.
- Les apports des neurosciences sur le fonctionnement du cerveau et de l'apprentissage.
- L'impact de cette évolution sur le processus attentionnel.

- L'accompagnement du processus attentionnel.
- Attention, concentration et motivation : fonctionnement et moyens de sollicitation.
- Place de l'intelligence émotionnelle dans le processus d'apprentissage.
- Les nouveaux besoins des élèves.
- L'influence du groupe classe.

> **Méthodologie**

- Alternance de mises en situation, analyse de ces situations, apports et projections avec le groupe classe.
- Pédagogie active, mettant en jeu les enseignants pour leur faire intégrer l'incidence des émotions dans l'apprentissage, et le processus attentionnel.
- Etude des cas concrets rencontrés par les stagiaires.



VOS INTERLOCUTEURS A L'ARES

Corinne MARIE

Responsable administrative

Tél. : 01 49 88 87 10

Mobile : 06 80 47 59 04

Mail : corinne.marie@ares.asso.fr

Pierre SANTINI

Secrétaire général

Responsable des formations RVS et Master

Tel : 01 49 88 87 16

Mobile : 06 80 47 55 95

Mail : pierre.santini@ares.asso.fr

Francilaure YALA

Agent d'accueil

Tel : 01 49 88 87 10

Mail : francilaure.yala@ares.asso.fr

Responsables de formation :

Laetitia PECCOUX

Responsable des formations aux métiers de l'animation

Tel : 01 49 88 87 13

Mobile : 06 80 47 36 83

Mail : laetitia.peccoux@ares.asso.fr

Carole LUCAS

Responsable de la gestion des formations en intra et des stages

Tel : 01 49 88 87 14

Mobile : 06 80 47 67 37

Mail : carole.lucas@ares.asso.fr

Pauline NICOLAS

Responsable des formations et du programme Alter-Egaux, une école des différences et des personnels d'éducation

Mobile : 06 80 47 52 22

Mail : pauline.nicolas@ares.asso.fr



65, rue Voltaire - 93100 Montreuil
Tel. : 01 49 88 87 10 - Fax : 01 49 88 87 29
Mail : contact@ares.asso.fr
Site : www.ares.asso.fr